

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 octobre 2015

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET (sauf de la motion à la délibération 2015.10.02), M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, Mme Sylvie d'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations 2015.10.08 à 16 – pouvoir à M. de MAZIERES), Mme Coralie BELMER, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEBOURG, M. Marc TOURELLE, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE (sauf de la motion à la délibération 2015.10.06), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN et Mme Marie DENAISON,

Absents excusés :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER (pouvoir à M. BELLIER),
M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. RIVAUD),
M. Olivier DELAPORTE (pouvoir à M. SOUDRY),
M. Bernard DEBAIN (pouvoir à Mme BRAU),
Mme Florence NAPOLY (pouvoir à Mme d'ESTÈVE),
M. Richard DELEPIERRE (pouvoir à Mme BELMER),
Mme Laurence de PINS (pouvoir à Mme LE MÉNÉ),
Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. TOURELLE),
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. NOURISSIER),
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à Mme RIGAUD-JURÉ),
Mme Florence MELLOR (pouvoir à Mme PERILLON),
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. DURAND),
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à Mme DENAISON),
M. Claude VUILLIET,
M. François-Xavier BELLAMY,
M. Erik LINQUIER,
M. Benoît de SAINT SERNIN.

Secrétaire de séance : **Mme Amélie GOLKA**

Date de convocation : 6 octobre 2015
Nombre de conseillers en exercice : 64

**Titre : Modification des statuts du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) suite aux adhésions de la CASQY pour les communes de La Verrière et d'Elancourt, pour certains quartiers.
Avis de la communauté d'agglomération.**

□ **M. Marc TOURELLE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu les articles L.5211-18 et suivants et les articles L.5711-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2010-01-18 du Conseil communautaire du 28 janvier 2010 relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au SMGSEVESC ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune des Clayes-sous-Bois du 30 juin 2015 relative à sa demande d'adhésion au SMGSEVESC ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines du 25 juin 2015 relative à l'adhésion de la commune d'Elancourt pour les quartiers de la Clé de Saint-Pierre, de la nouvelle Amsterdam et des 7 Mares au SMGSEVESC ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines du 25 juin 2015 relative à l'adhésion de la commune de La Verrière ;

Vu la délibération du Comité syndical du SMGSEVESC du 2 juillet 2015 portant sur aux adhésions de la commune des Clayes-sous-Bois et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour les communes de la Verrière et d'Elancourt pour les quartiers de la Clé de Saint-Pierre, de la nouvelle Amsterdam et des 7 Mares ;

Vu les statuts du SMGSEVESC.

Le Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) a pour objet d'exercer les compétences des communes et des communautés d'agglomération adhérentes en matière de production, de traitement et de distribution publique d'eau potable. Il assure l'exploitation, la modernisation et le renouvellement des installations existantes, ainsi que l'établissement et l'exploitation des installations nouvelles qui se révéleraient nécessaires aux besoins des communes et communautés adhérentes.

Au cours de la séance du 2 juillet 2015, le Comité syndical du SMGSEVESC s'est prononcé favorablement sur les demandes d'adhésion de la ville des Clayes-sous-Bois et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour les villes de La Verrière et d'Elancourt pour les quartiers de la Clé de Saint-Pierre, de la nouvelle Amsterdam et des 7 Mares.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, chaque collectivité membre du SMGSEVESC dispose d'un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération pour se prononcer sur les modifications envisagées.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

d'approuver la modification des statuts du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) suite aux adhésions de la ville des Clayes-sous-Bois et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour les villes de La Verrière et d'Elancourt pour les quartiers de la Clé de Saint-Pierre, de la nouvelle Amsterdam et des 7 Mares.

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 14

*Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)*

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,
par délégué,



Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2015_10_10

Résumé de l'acte : Modification des statuts du Syndicat mixte pour la gestion du service des eau...

Date de décision : 13/10/2015

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.7. Intercommunalite

Rédacteur : Tiphaine Le Dilhuit

AR reçu le : 19/10/2015 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20151013-2015_10_10-DE

Pièces jointes :

2015-10-10 ASSB - SMGSEVESC.pdf

Historique :

19/10/2015 18:07:07	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/10/2015 18:08:09	En cours de transmission	
19/10/2015 18:09:18	Transmis en Préfecture	
19/10/2015 18:11:56	Accusé de réception reçu	